

**FINAL TERMS**

Dated 18 March 2013

**ETFS HEDGED METAL SECURITIES LIMITED**

*(Incorporated and registered in Jersey under the Companies (Jersey) Law 1991 (as amended)  
with registered number 108311)*

**(the “Issuer”)**

**Programme for the Issue of ETFS Currency-Hedged Metal Securities**

**Issue of**

**64,800 ETFS GBP Daily Hedged Physical Gold Securities**

**(the “ETFS Currency-Hedged Metal Securities”)**

These Final Terms (as referred to in the base prospectus (the “**Prospectus**”) dated 7 March 2013 in relation to the above Programme) relates to the issue of ETFS Currency-Hedged Metal Securities referred to above. The Currency-Hedged Metal Securities have the terms provided for in the trust instrument dated 28 February 2013 (as may be amended from time to time) between the Issuer and The Law Debenture Trust Corporation p.l.c. as trustee constituting the ETFS Currency-Hedged Metal Securities. Terms used in these Final Terms bear the same meaning as in the Prospectus.

These Final Terms have been prepared for the purpose of Article 5(4) of Directive 2003/71/EC and must be read in conjunction with the Prospectus and any supplement, which are published in accordance with Article 14 of Directive 2003/71/EC on the website of the Issuer: <http://www.etfsecurities.com>. In order to get the full information both the Prospectus (and any supplement) and these Final Terms must be read in conjunction. A summary of the individual issue is annexed to these Final Terms.

The particulars in relation to this issue of ETFS Currency-Hedged Metal Securities are as follows:

Issuer:	ETFS Hedged Metal Securities Limited
Issue Date:	18 March 2013
Class or category of ETFS Currency-Hedged Metal Securities to which these Final Terms apply:	ETFS GBP Daily Hedged Physical Gold Securities
ISIN:	JE00B7VG2M16
Price per ETFS Currency-Hedged Metal Security:	0.0100000000 fine troy ounces Gold
Aggregate number of ETFS Currency-Hedged Metal Securities to which these Final Terms apply:	64,800
Post-Downgrade Daily Class Delivery Minimum	1,000,000 USD
Pre-Downgrade Daily Class Delivery Minimum	5,000,000 USD
Monthly Class Delivery Minimum	1,000,000 USD
Maximum Bullion Class Delivery Amount	250,000,000 USD
Hedging Rate (percent per annum)	0.26

These Final Terms relate to the first issue of a class of Individual Security not specifically described in the Prospectus in respect of which the following particulars apply:	N/A
Applicable type of Bullion	N/A
Currency	N/A
Name of applicable Index	N/A
Initial Metal Entitlement	N/A
Principal Amount	N/A
These Final Terms relate to the first issue of a category of Basket Security, the Currency and proportion of each class comprised in which is not specifically set out in the Prospectus which particulars are set out below:	N/A
Currency	N/A
Proportion of Gold Individual Securities of the class denominated in that Currency of which a basket Security of this category is comprised:	N/A
Proportion of Palladium Individual Securities of the class denominated in that Currency of which a basket Security of this category is comprised:	N/A
Proportion of Platinum Individual Securities of the class denominated in that Currency of which a basket Security of this category is comprised:	N/A
Proportion of Silver Individual Securities of the class denominated in that Currency of which a basket Security of this category is comprised:	N/A

## Annexe

### Résumé d'Emission Individuelle

Les résumés comprennent les exigences en matière de déclaration appelées « Éléments ». Ces Éléments sont numérotés dans les sections A à E (A.1 à E.7).

Le présent résumé contient tous les Éléments nécessaires devant être inclus dans un résumé pour ce type de titres financiers et d'Émetteur. Étant donné que certains Éléments ne doivent pas obligatoirement être traités, il peut y avoir des écarts dans la numérotation des Éléments.

Même si un Éléments peut devoir être inséré dans le résumé en raison du type de titres financiers et d'Émetteur, il est possible qu'aucune information importante ne puisse être donnée concernant l'Éléments. Dans ce cas, une description rapide de l'Éléments est comprise dans le résumé avec la mention « non applicable ». Le résumé suivant est spécifique à l'émission des classes et numéros de Currency-Hedged Metal Securities devant être émis en vertu des conditions définitives de la Société datées du 18-March-2013 (the « **Final Terms** »).

ETFs GBP Daily Hedged Physical Gold

#### Section A – Introduction et Avertissements

---

A.1	Déclaration d'avertissement standard	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ce résumé doit être interprété en tant qu'introduction au prospectus de base des ETFs Hedged Metal Securities Limited daté du 7 mars 2013 (le « <b>Prospectus</b> »).</li><li>• Toute décision d'investir dans les Currency-Hedged Metal Securities doit être fondée sur l'examen entier du Prospectus par l'investisseur.</li><li>• Lorsqu'une plainte concernant les informations contenues dans le Prospectus est déposée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, en vertu de la législation nationale des États Membres, devoir supporter les coûts de traduction du Prospectus avant que les poursuites judiciaires ne soient entamées.</li><li>• La responsabilité civile est seulement attachée aux personnes qui ont présenté le résumé, y compris toute traduction de ce résumé, mais dans la seule éventualité où le résumé est trompeur, inexact ou incohérent lorsqu'il est interprété de concert avec les autres parties du Prospectus ou s'il ne fournit pas, lorsqu'il est interprété de concert avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant aux investisseurs de prendre une décision quant à un investissement dans ces Currency-Hedged Metal Securities.</li></ul>
-----	--------------------------------------	---

---

- A.2 Information relative à l'accord d'utilisation du Prospectus pour la revente ultérieure ou le placement final des titres par des intermédiaires financiers
- L'Émetteur a donné son accord pour l'utilisation du présent Prospectus et a accepté la responsabilité de son contenu pour toute revente ultérieure ou placement final par voie d'offre au public de Currency-Hedged Metal Securities, aussi bien en Autriche, au Danemark, en Finlande, en France, en Allemagne, en Irlande, en Italie, au Portugal, aux Pays-Bas, en Norvège, en Espagne, en Suède qu'au Royaume-Uni, par tout intermédiaire financier considéré comme une entreprise d'investissement au sens de la Directive européenne concernant les marchés d'instruments financiers (MiFID) et agréé conformément à la MiFID dans l'un quelconque des états membres. Ledit accord s'applique à toute revente ou placement final par voie d'offre au public pendant les 12 mois qui suivent la publication du Prospectus, sauf révocation de l'accord avant ce terme par un avis publié sur le site internet de l'Émetteur. Hormis le droit pour l'Émetteur de révoquer son accord, aucune autre condition n'est attachée à l'accord décrit dans le présent paragraphe.

**Au cas où un intermédiaire financier ferait une offre, celui-ci devra fournir des informations à l'investisseur sur la base des conditions générales de l'offre au moment où l'offre est faite. Tout intermédiaire financier se servant du Prospectus dans le cadre d'une offre doit stipuler sur son site internet qu'il utilise le Prospectus conformément à l'accord donné et aux conditions qui s'y rattachent.**

---

## Section B - Émetteur

---

- B.1 Nom juridique et commercial
- ETFS Hedged Metal Securities Limited (l' « **Émetteur** »).

- B.2 Siège social /  
Forme juridique /  
Législation / Pays  
d'enregistrement
- L'Émetteur est une société anonyme cotée en bourse constituée et enregistrée à Jersey en vertu de la Loi sur les Sociétés (Jersey) de 1991 (telle que modifiée) sous le numéro d'immatriculation 108311.

- B.16 Contrôle direct/  
indirect de  
l'Émetteur
- Les actions dans l'Émetteur sont entièrement détenues par ETFS Holdings (Jersey) Limited (« **HoldCo** »), une société holding constituée à Jersey. Les actions de HoldCo sont directement détenues par ETF Securities Limited (« **ETFSL** ») qui est également constituée à Jersey. L'Émetteur n'est ni directement ni indirectement détenu ou contrôlé par une autre partie au programme.

---

B.20	Structure à finalité spécifique	L'Émetteur a été établi en tant que structure à finalité spécifique dans le but d'émettre des Currency-Hedged Metal Securities en tant que titres financiers adossés à des actifs.
------	---------------------------------	--

---

B.21	Activités principales et présentation générale des parties	<p>L'activité principale de l'Émetteur consiste en l'émission de catégories de titres de créance qui sont adossés à des métaux précieux physiques (les « <b>Currency-Hedged Metal Securities</b> ») et en partie à des droits en vertu de contrats de dérivés (« <b>Metal Adjustment Contracts</b> ») qui fournissent une couverture contre le risque de change. L'Émetteur a établi un programme à partir duquel 16 catégories différentes de Currency-Hedged Metal Securities peuvent être émises à tout moment, actuellement sous forme de quatre classes différentes chacune adossée (entre autre) à de l'or physique, de quatre classes différentes chacune adossée (entre autre) à du palladium physique, de quatre classes différentes chacune adossée (entre autre) à du platine physique et de quatre classes différentes chacune adossée (entre autre) à de l'argent physique et chacune libellée en dollar australien, en euro, en dollar de Singapour ou en livre sterling (« <b>Titres Individuels</b> »). L'Émetteur peut également créer et rendre disponible à l'émission des catégories de Currency-Hedged Metal Security (« <b>Paniers de Titres</b> ») libellées en dollar australien, en euro, en dollar de Singapour ou en livre sterling, qui sont théoriquement composées d'un panier de deux ou plusieurs catégories de Titres Individuels ayant la même devise dans les mêmes proportions, de tels Paniers de Titres étant dès lors adossés (entre autre) à une portion de deux ou plusieurs métaux précieux parmi l'or, le palladium, le platine ou l'argent.</p> <p>Les Currency-Hedged Metal Securities sont conçus afin de permettre aux investisseurs en dollar australien, en euro, en dollar de Singapour et en livre sterling d'obtenir une exposition à un rendement résultant de l'investissement dans des métaux précieux physiques (au moyen de Titres Individuels) ou dans des paniers de métaux précieux (au moyen de Paniers de Titres) sans être contraint de négocier et de stocker ces métaux précieux et de couvrir cette exposition contre les variations de taux de change.</p> <p>Les Currency-Hedged Metal Securities peuvent être émis et rachetés quotidiennement sur demande par des établissements financiers (« <b>Participants Agréés</b> ») qui (i) ont conclu un accord intitulé « Contrat des Participants Agréés » avec l'Émetteur ; (ii) ont certifié à l'Émetteur leur statut au regard du Financial Services and Markets Act 2000 (le « <b>FSMA</b> ») ; (iii) ont certifié à l'Émetteur qu'ils ne sont pas des organismes de placement collectif régis par la Directive du Conseil N° 85/611/CEE sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ; et (iv) ont conclu un contrat de correspondant intitulé « Direct Agreement » avec une contrepartie (une « <b>Contrepartie de Change</b> ») d'un contrat (un « <b>Metal Adjustment Agreement</b> ») avec l'Émetteur intitulé « Metal Adjustment Agreement » à</p>
------	--	---

moins que le Participant Agréé soit la Contrepartie de Change ou un affilié de la Contrepartie de Change. Les autres porteurs de Currency-Hedged Metal Securities peuvent également racheter des Currency-Hedged Metal Securities s'ils ne sont pas des Participants Agréés ou si l'Émetteur en décide autrement. Toutes les autres parties doivent acheter et vendre les Currency-Hedged Metal Securities par une négociation sur une bourse ou un marché sur lequel les Currency-Hedged Metal Securities sont admis à la négociation.

Chaque Currency-Hedged Metal Securities sera adossé à un ou plusieurs métaux physiques précieux qui sont détenus au nom de The Law Debenture Trust Corporation p.l.c. le Security Trustee (le « **Security Trustee** ») en tant que créancier hypothécaire pour, entre autre, les Porteurs de Titres et la Contrepartie de Change, dans les coffres-forts des bureaux sécurisés de Londres de JP Morgan Chase Bank, N.A. (le « **Dépositaire** ») et à des droits en vertu des Metal Adjustment Contracts. Des quantités de métal précieux physique peuvent également être détenues temporairement sans être allouées à des fins de règlement.

Les Currency-Hedged Metal Securities sont libellés dans une devise désignée, soutenu par un ou plusieurs Metal Adjustment Agreements (et Metal Adjustment Contracts conclus en vertu de ceux-ci) avec une ou plusieurs Contreparties de Change, et la Valeur Métal de chaque Titre Individuel sera ajusté quotidiennement par une quantité de Lingot (la « **Variation de Couverture Quotidienne** ») qui reflète le mouvement quotidien d'un indice suivant la variation du taux de change entre le dollar US et la Devise de libellé du Titre Individuel, de même qu'ajusté pour la déduction des frais applicables. La Contrepartie de Change initiale est Morgan Stanley & Co International plc (« **MSIP** »). L'Émetteur peut nommer à l'avenir d'autres Contreparties de Change relativement à une ou plusieurs classes de Titres Individuels. La Variation de Couverture Quotidienne est réglée entre l'Émetteur et la Contrepartie de Change par transfert vers ou à partir des comptes non alloués de l'Émetteur chez le Dépositaire.

Ni MSIP ni aucun autre membre du Groupe Morgan Stanley n'a structuré les Currency-Hedged Metal Securities ou fourni de conseil ou d'information relativement aux Currency-Hedged Metal Securities (sous réserve d'une exception limitée à l'information fournie par MSIP sur elle-même) ni accepté de responsabilité relativement à ce Prospectus ou tout autre document d'information ou de documents publicitaires relatifs aux Currency-Hedged Metal Securities.

Les Currency-Hedged Metal Securities sont constitués en vertu d'un contrat entre l'Émetteur et The Law Debenture Trust Corporation p.l.c. (en sa capacité de trustee (le « **Trustee** ») pour les Porteurs de Titres) intitulé « Instrument de Trust ». Le Trustee détient tous les droits et toutes les prérogatives sur le trust en vertu de l'Instrument de Trust pour les Porteurs de Titres. L'Émetteur, le Trustee et le Security Trustee (entre autre) ont conclu un document intitulé « Acte de Garantie » au titre (entre autre) des catégories de métal précieux détenu au nom du Security Trustee en tant que créancier hypothécaire dans les comptes du Dépositaire et les droits et

prérogatives détenus par le Security Trustee en vertu de l'Acte de Garantie sont détenus en trust par le Security Trustee pour entre autre les Porteurs de Titres et pour la Contrepartie de Change et ETFs. Management Company (Jersey) Limited (« **ManJer** ») (dont les créances sont de rang supérieur à celles de Porteurs de Titres).

ManJer, une société entièrement détenue par ETFSL, fournit ou fera fournir tous les services de gestion et d'administration à l'Émetteur et paye tous les frais de gestion et d'administration de l'Émetteur en contrepartie des frais exigibles par l'Émetteur en métaux précieux. Le paiement de ces frais est de rang supérieur aux créances des Porteurs de Titres.

B.22	Absence d'états financiers	Non applicable ; à la date du présent Prospectus, l'Émetteur n'a pas commencé ses activités.
B.23	Informations financières historiques clés	Non applicable ; à la date du présent Prospectus, l'Émetteur n'a pas commencé ses activités.
B.24	Changement défavorable important	Non applicable ; à la date du présent Prospectus, l'Émetteur n'a pas commencé ses activités.
B.25	Actifs sous-jacents	<p>Les sous-jacents aux Currency-Hedged Metal Securities de chaque catégorie, ou par lesquels ils sont garantis, seront des métaux physiques précieux détenus au nom du Security Trustee en tant que créancier hypothécaire pour (entre autre) le compte des Porteurs de Titres, ManJer et la Contrepartie de Change dans les coffres du Dépositaire et des droits en vertu des Metal Adjustment Contracts.</p> <p>Tout ces métaux précieux seront conformes aux normes de « Bonne Livraison » de la LBMA (pour l'or physique et l'argent physique) et de la LPPM (pour le platine physique et le palladium physique), telles que le poids et la pureté de chaque barre.</p> <p>La quantité de métal précieux pertinente qui est représenté par chaque Currency-Hedged Metal Securities à tout moment est appelé la « Valeur Métal ». Il s'agit de la quantité de métal(aux) précieux pertinente en onces qui est réduite chaque jour par les frais exigibles et augmentée ou réduite par</p>

tous les ajustements pertinents reflétant les Variation de Couverture Quotidienne.

Les obligations de l'Émetteur relativement à la Variation de Couverture Quotidienne de chaque catégorie de Currency-Hedged Metal Securities seront prises en charge par les Metal Adjustment Contracts conclus avec une ou plusieurs Contreparties de Change en vertu d'un ou plusieurs Metal Adjustment Agreements.

Les métaux précieux et les Metal Adjustment Contracts correspondants auxquels est adossé chaque Currency-Hedged Metal Securities ont des caractéristiques qui démontrent la capacité de produire les fonds nécessaires au service des paiements dus et exigibles sur les Currency-Hedged Metal Securities tel que les métaux physiques précieux qui peuvent être transférés à tout tiers (y compris le paiement des frais à ManJer ou le rachat à tout Porteur de Titres).

L'Émetteur refusera les demandes de Currency-Hedged Metal Securities s'il ne peut pas pour une raison quelconque créer les Metal Adjustment Contracts correspondants avec une Contrepartie de Change.

Conformément au Metal Adjustment Agreement conclu avec MSIP il y a des limites journalières au nombre de Metal Adjustment Contracts qui peuvent être créés ou annulés à tout moment et des limites sur le montant global des Metal Adjustment Contracts qui peuvent être conclus relativement à une devise particulière. Des limites correspondantes sont posées sur la création et le rachat de Currency-Hedged Metal Securities.

**Résumé spécifique à l'émission:**

Les sous-jacents aux Currency-Hedged Metal Securities étant émis en vertu des Conditions Définitives sont les lingots d'or

détenus au nom du Security Trustee en tant que créancier hypothécaire pour (entre autre) les Porteurs de Titres, ManJer et la Contrepartie de Change dans des coffres-forts dans les locaux du Dépositaire et les droits en vertu des Metal Adjustment Contracts correspondants. Les créances de la Contrepartie de Change et d'autres sont de rang supérieur aux créances des Porteurs de Titres.

---

B.26	Gestion des investissements	Non applicable ; il n'y a pas de gestion active des actifs de l'Émetteur.
------	-----------------------------	---

---

B.27	Autres titres adossés aux mêmes actifs	D'autres Currency-Hedged Metal Securities de toute catégorie pourront être émis mais uniquement après qu'une quantité du métal précieux correspondant égale à la Valeur Métal agrégée des Currency-Hedged Metal Securities à émettre ait été transférée dans les comptes du Security Trustee
------	--	--

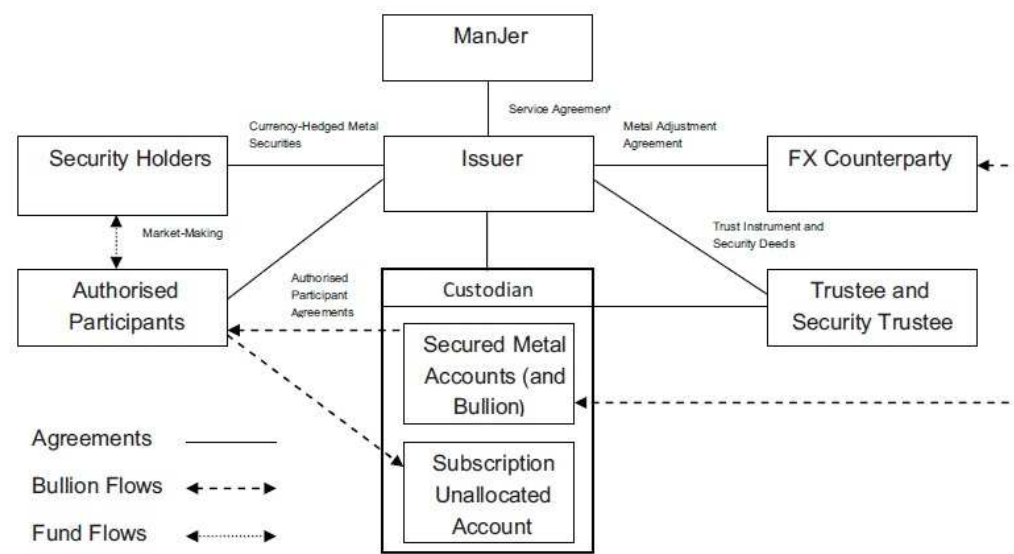


chez le Dépositaire Initial et les Metal Adjustment Contracts correspondant aient été créés avec une Contrepartie de Change. Ces Currency-Hedged Metal Securities nouvellement émis seront fongibles avec tous les Currency-Hedged Metal Securities existants de même catégorie et seront adossés aux mêmes actifs.

B.28 Structure de la transaction

Les Currency-Hedged Metal Securities sont constituées par l'Instrument de Trust. Le Trustee intervient en qualité de Trustee pour les Porteurs de Titres de chaque catégorie de Currency-Hedged Metal Securities. De plus, l'Émetteur et le Trustee ont conclu un Acte de Garantie distinct au titre des Currency-Hedged Metal Securities et, pour autant que des Contreparties de Change soient nommées, l'Émetteur conclura un nouvel Acte de Garantie avec ces Contreparties de Change. Les droits et prérogatives détenus par le Security Trustee au titre de l'Acte de Garantie sont détenus par le Security Trustee entre autres pour le compte des Porteurs de Titres, ManJer et les Contreparties de Change. Les créances de la Contrepartie de Change, de ManJer et des autres sont de rang supérieur aux créances des Porteurs de Titres.

Une représentation schématique des principaux aspects de la structure telle qu'elle est actuellement en place est illustrée ci-dessous :



B.29 Description des flux de fonds

Un Currency-Hedged Metal Security sera émis (au moyen du système CREST et sous réserve des limites de création) uniquement à la réception d'une demande valable (sous une forme qui aura été prescrite par l'Émetteur à tout moment) et une fois que le métal précieux physique de la catégorie correspondante aura été transféré vers les comptes du Trustee chez le

Dépositaire. Un Currency-Hedged Metal Security sera annulé (sous réserve des limites de rachat) uniquement à la réception d'une demande de rachat valable (sous une forme qui aura été prescrite par l'Émetteur à tout moment) et à la livraison (au moyen du système CREST) des Currency-Hedged Metal Securities concernés à l'Émetteur, après quoi la quantité de métal précieux correspondant sera transférée hors des comptes du Security Trustee chez le Dépositaire.

---

B.30 Initiateurs des actifs gagés

Les Currency-Hedged Metal Securities sont adossées à des métaux précieux physiques ainsi qu'aux droits en vertu des Metal Adjustment Contracts conclus avec des Contreparties de Change.

A la date de ce Prospectus, l'Émetteur a passé des accords avec MSIP au titre desquels elle agit en tant que Contrepartie de Change. Toute nouvelle désignation d'une Contrepartie de Change donnera lieu à une mise à jour du Prospectus.

MSIP est une société à responsabilité limitée immatriculée et enregistrée en Angleterre et aux Pays de Gales, dont le siège social est sis au 25 Cabot Square, Canary Warf, Londres, E14 4Q1. L'activité principale de MSIP est la fourniture de services financiers aux entreprises, gouvernements et aux institutions financières. MSIP est autorisée et réglementée par l'autorité de tutelle bancaire et financière anglaise (Financial Services Authority). Ni MSIP ni aucune autre entité du Groupe Morgan Stanley n'ont structuré les Currency-Hedged Metal Securities ou formulé un conseil ou communiqué une information relative aux Currency-Hedged Metal Securities (à l'exception d'information communiquée par MSIP et la concernant) ou n'accepte aucune responsabilité au titre de ce Prospectus ou au titre de tout autre document communiqué ou document publicitaire concernant les Currency-Hedged Metal Securities.

---

**SECTION C - Titres**

C.1 Classe et catégorie de titres offerts

L'Émetteur a créé et va émettre 16 catégories de Currency-Hedged Metal Securities et peut créer et émettre d'autres catégories de Currency-Hedged Metal Securities au titre de l'or, l'argent, le platine et le palladium et libellés dans n'importe quelle devise.

**Résumé spécifique à l'émission :**

Les informations suivantes s'appliquent aux Currency-Hedged Metal Securities en vertu des conditions définitives :

Catégorie	ETFS GBP Daily Hedged Physical Gold
Code sur la bourse de Londres (LSE)	GBSP

ISIN

JE00B7VG2M16

Nombre cumulé de Currency-Hedged Metal Securities de cette catégorie : 64800

---

C.2 Devise

Les Currency-Hedged Metal Securities sont libellés en dollars australien, en euros, en dollars de Singapour et en livres sterling.

**Résumé spécifique à l'émission :**

*Les Currency-Hedged Metal Securities émis en vertu des Conditions Définitives sont libellés en livres sterling.*

---

C.5 Restrictions sur les transferts

Non applicable ; les Currency-Hedged Metal Securities sont librement transférables.

---

C.8 Droits

Les Currency-Hedged Metal Securities de chaque catégorie constituent des obligations directes et inconditionnelles de l'Émetteur qui sont d'un rang égal (pari passu) entre elles.

Un Currency-Hedged Metal Security est un titre financiers à recours limité garanti et non daté de l'Émetteur, qui attribue à un Porteur de Titres (à condition que ce dernier soit un Participant Agréé ou dans certaines circonstances bien définies) la possibilité de demander le rachat du titre financiers et de recevoir une quantité de métaux précieux physiques correspondants égale à la Valeur Métal à cette date.

Il existe une Valeur Métal distincte pour chaque catégorie de Titre Individuel qui, le jour de cotation des Titres Individuel de cette catégorie sur le London Stock Exchange sera, pour chaque catégorie de Titres Individuel, adossé à un métal précieux physique particulier, de 0,01 once Troy d'or fin, 0,01 once Troy de palladium, 0,01 once Troy de platine ou 0,01 once Troy d'argent le cas échéant.

Des frais dus à ManJer et à la Contrepartie de Change sont ensuite déduits quotidiennement de la Valeur Métal qui est ajustée quotidiennement pour refléter la variation au sein de l'index applicable à chaque catégorie de Currency-Hedged Metal Security.

La Valeur Métal des Paniers de Titres correspondra à la somme des Valeurs Métal des Titres Individuels qui le composent nominalement.

L'Émetteur a été établi en tant que société « à compartiments multiples » ou « à catégories multiples » avec des actifs détenus distinctement par catégorie, de manière qu'il puisse émettre des catégories de titres distincts, en fonction de différentes catégories de métaux précieux ou de combinaisons de catégories de métaux précieux ainsi qu'en fonction des différentes devises ou ayant d'autres caractéristiques différentes, mais à des conditions selon lesquelles chaque catégorie de titres distincte n'engagerait que les actifs attribuables à cette catégorie et non pas les actifs attribuables à toute autre catégorie. L'actif et le passif attribuables à chaque Titre Individuel (et de Paniers de Titres dans la mesure où elles comprennent nominalement ces Titres Individuels) représenteront les actifs pour cette catégorie.

Les Currency-Hedged Metal Securities sont constitués par l'Instrument de Trust. Le Trustee détient tous les droits et toutes les prérogatives sur le trust en vertu de l'Instrument de Trust pour les Porteurs de Titres. De plus, l'Émetteur et le Security Trustee ont conclu un Acte de Garantie au titre de chaque part de métal précieux physiques concernés détenue au nom du Security Trustee en gage dans ses comptes chez le Dépositaire et les droits de l'Émetteur en vertu des Metal Adjustment Contracts conclus avec la Contrepartie de Change. Dans la mesure où de nouvelles Contrepartie de Change sont nommées, l'Émetteur conclura de nouveaux Actes de Garantie avec ces Contreparties de Change. Les droits et prérogatives détenus par le Security Trustee au titre de chaque Acte de Garantie sont détenus par le Security Trustee pertinent pour le compte, entre autres, les Porteurs de Titres, de ManJer et des Contreparties de Change. Les créances de la Contrepartie de Change, ManJer et des autres sont de rang supérieur aux créances des Porteurs de Titres.

#### **Résumé spécifique à l'émission**

La Valeur Metal des Currency-hedged Metal Securities émis en vertu des Conditions Définitives à la date de ces Conditions Définitives est 0.0100000000 fine troy ounces Gold

---

#### **C.11 Admission**

La demande a été faite auprès des autorités boursières britanniques (« UK Listing Authority ») pour tous les Currency-Hedged Metal Securities émis dans les 12 mois suivant la date du Prospectus pour admission à la Cote Officielle et à la London Stock Exchange, opérant un Marché Réglementé, et pour tous les Currency-Hedged Metal Securities admis à la négociation sur le Marché Principal de la London Stock Exchange, faisant partie de son Marché Réglementé pour les titres cotés (à savoir les titres admis à la Cote Officielle). L'Émetteur prévoit que tous les Currency-Hedged Metal Securities émis après la date du présent document soient également admis à la négociation sur le Marché Principal.

L'Émetteur peut également faire une demande afin que certains Currency-Hedged Metal Securities soient également admis à la cotation sur le Marché Réglementé (General Standard) de la Bourse de Francfort et le marché

ETFplus de la Borsa Italiana.

**Résumé spécifique à l'émission :**

Une demande a été faite afin que les Currency-Hedged Metal Securities émis en vertu des Conditions Définitives soient admis à la cotation sur le Marché Principal de la London Stock Exchange, faisant partie de son Marché Réglementé pour les titres cotés (à savoir les titres admis à la Cote Officielle)

---

C.12	Montant minimal	<p>Chaque Currency-Hedged Metal Security a une valeur faciale (dénommée « Montant en Principal »).</p> <p><b>Résumé spécifique à l'émission</b> Le Montant en Principal de chaque Currency-Hedged Metal Securities émis en vertu des Conditions Définitives est £ 2.2500000</p>
C.15	Valeur de l'investissement affectée par la valeur des instruments sous-jacents	<p>Chaque Currency-Hedged Metal Security a une Valeur Métal. Il y a une Valeur Métal différente par catégorie de Titres Individuels qui est réduite quotidiennement des frais dus à ManJer et aux Contreparties de Change et est ajustée quotidiennement pour refléter la variation au sein de l'index applicable à chaque catégorie de Currency-Hedged Metal Security</p> <p>La Valeur Métal des Paniers de Titres correspondra à la somme des Valeurs Métal des Titres Individuels qui le composent.</p> <p>À chaque nouvelle émission ou à chaque nouveau rachat de Currency-Hedged Metal Securities de toute catégorie, la Valeur Métal du jour sera retenue afin de veiller à ce que tous les titres de même catégorie aient la même Valeur Métal et soient pleinement fongibles.</p> <p>Les Currency-Hedged Metal Securities peuvent être émis ou rachetés par des Participants Agréés à tout moment en échange d'une quantité de métal précieux de la catégorie correspondante équivalente à la Valeur Métal alors en cours pour la catégorie correspondante de Currency-Hedged Metal Security à émettre ou à racheter, sous réserve de conditions spécifiques.</p>
C.16	Date d'expiration/d'échéance	<p>Non applicable ; les Currency-Hedged Metal Securities sont des titres non datés et n'ont pas de date d'échéance ou d'expiration.</p>

---

C.17 Règlement

**CREST**

L'Émetteur est un émetteur participant à CREST, un système électronique pour le règlement de transferts et la détention de titres.

**Règlement des créations et remboursements**

Lors de la création ou du rachat des Currency-Hedged Metal Securities, le règlement interviendra (sous certaines conditions) le troisième jour de bourse après réception de la demande de création ou de remboursement concernée. Un Currency-Hedged Metal Security sera émis uniquement à la réception d'un formulaire de demande valable et une fois que les métaux précieux correspondants auront été transférés vers les comptes du Security Trustee chez le Dépositaire et dans le respect de certaines autres obligations.

**Systemes de Règlement**

Dans un objectif de bonne livraison des Currency-Hedged Metal Securities à la Bourse de Francfort, Clearstream Banking Aktiengesellschaft (« Clearstream ») émettra, pour chaque série et nombre respectif de Currency-Hedged Metal Securities, un Certificat Global au Porteur (chacun appelé « Certificat Global au Porteur ») en langue allemande et créé en vertu du droit allemand. A partir du moment où le nombre des Currency-Hedged Metal Securities représentés par le Certificat Global au Porteur d'une catégorie changera, Clearstream modifiera le Certificat Global au Porteur concerné.

Tous les Currency-Hedged Metal Securities sur la Borsa Italiana S.p.A peuvent bénéficier du règlement par les systèmes de règlement normaux de Monte Titoli S.p.A sur les comptes de dépôt ouverts auprès de Monte Titoli S.p.A.

---

C.18 Description du rendement

Un Currency-Hedged Metal Security attribue à un Porteur de Titres (à condition que ce dernier soit un Participant Agréé ou dans certaines circonstances bien définies) la possibilité de demander le rachat d'un Currency-Hedged Metal Security et de recevoir un montant de métaux précieux physique égal à la Valeur Métal à la date de notification (ou à la date à laquelle elle est censée avoir été donnée) d'une demande de rachat.

Les Currency-Hedged Metal Securities ne portent pas d'intérêt.

Les Currency-Hedged Metal Securities sont conçus pour offrir aux investisseurs une exposition à un retour sur investissement dans un type particulier de métal précieux physique correspondant (par l'intermédiaire de Titres Individuels) ou dans des paniers de métaux précieux physiques (par l'intermédiaire de Paniers de Titres) sans avoir à négocier ou à stocker physiquement des métaux précieux.

Ils visent également à minimiser l'impact des fluctuations des taux de change sur un rendement d'investisseur en dollar australien, en euro, en dollar de Singapour ou en livres sterling en mettant en place une couverture sur une base quotidienne de la valeur équivalente en dollar US du métal précieux physique concerné contre les fluctuations des taux de change entre respectivement le dollar US, le dollar australien, l'euro, le dollar de Singapour ou la livre sterling.

---

C.19 Prix final / prix d'exercice	Les rachats de Currency-Hedged Metal Securities obtiendront un rendement d'une quantité de métal précieux correspondant égal à la Valeur Métal à la Date de Fixation du Prix correspondant à la date de demande rachat.
-----------------------------------	---

---

C.20 Type de valeur sous-jacente et localisation d'informations sur les valeurs sous-jacentes	<p>Les sous-jacents aux Currency-Hedged Metal Securities de chaque catégorie, par lesquels ils sont garantis, seront des métaux précieux détenus au nom du Security Trustee en hypothèque pour (entre autres) le compte des Porteurs de Titres, de ManJer et des Contreparties de Change dans les coffres du Dépositaire et des droits au titre des Metal Adjustment Contracts. Tout ces métaux précieux devront être conformes aux normes de pureté et de poids de chaque lingot de la LBMA (pour l'or physique et l'argent physique) et de la LPPM (pour le platine physique et le palladium physique), telles que le poids et la pureté de chaque barre, afin que chacune de ces barres puisse être qualifiée de barres de bonne livraison.</p> <p>Les obligations de l'Émetteur au regard des Variations Journalières de la Couverture de chaque catégorie de Currency-Hedged Metal Securities seront soutenues par les Metal Adjustment Contrats qui reflétant les mouvement quotidien d'un index répliquant la variation du taux de change entre le dollar US et la Devise du Titre Individuel conclu entre une ou plusieurs Contreparties de Change au titre du Metal Adjustment Agreement. La Variation Journalière de la Couverture est réglée entre la Contrepartie de Change et l'Émetteur par le transfert à ou depuis le compte non alloué de l'Émetteur chez le Dépositaire.</p> <p><b>Résumé spécifique à l'émission</b></p> <p>Davantage d'informations concernant l'or peuvent être consultées sur le site Internet de la LBMA sur <a href="http://www.lbma.org.uk">www.lbma.org.uk</a></p> <p>Le site internet MSPM à l'adresse <a href="http://www.ms.com/mspm">http://www.ms.com/mspm</a> donne des informations relatives à l'index relatif à la catégorie de Currency-Hedged Metal Securities émis en vertu des Conditions Définitives incluant des simulations de performances historiques de cet Index sur une base quotidienne commençant le 13 août 2002 utilisant la même méthode de calcul que celle utilisée pour le calcul de cet Index par le biais d'une fichier Excel permettant aux utilisateurs de calculer la performance historique ainsi que la volatilité.</p>
---	---

---

## SECTION D - Risques

D.2 Risques principaux de l'Émetteur	<p>L'Émetteur est une société à finalité spécifique établie dans le but de l'émission des exchange traded commodities (ETCs) en tant que titres financiers adossés à l'actif. Si les produits nets des métaux précieux physiques détenus dans les comptes du Security Trustee chez le Dépositaire (et le montant de Lingot due en raison d'une Contrepartie de Change) en ce qui concerne une classe ne sont pas suffisants pour répondre aux demandes de remboursement de toutes les obligations et effectuer tous les paiements alors dus concernant les Titres Individuels de telle classe (et les Paniers de Titres dans la mesure où ils comprennent nominalement des Titres Individuels de cette classe), et tous montants prioritaires sur de telles obligations (y compris les montants de Lingot devant être livré ou les paiements devant être effectués à la Contrepartie de Change) et les paiements conformément à l'Instrument de Trust et à l'Acte de Garantie, les obligations de l'Émetteur seront limitées aux produits nets de la réalisation de ce métal précieux et d'autres biens garantis. Dans de telles circonstances, les actifs de l'Émetteur (le cas échéant) ne seront pas disponibles pour répondre à toute insuffisance, les droits des Porteurs de Titres concernés de recevoir tout autre montant en vertu de ces obligations seront éteints et aucun Porteur de Titres, ni le Security Trustee, ni le Trustee ne pourront prendre de mesures supplémentaires pour recouvrer ces montants.</p> <p>L'Émetteur a été constitué en 2011 et n'a pas encore commencé les opérations. Les administrateurs et dirigeants de ManJer ainsi que l'Émetteur ont de l'expérience dans l'établissement et l'exploitation de sociétés fournissant les mêmes catégories de produits négociés en bourse depuis décembre 2003 mais s'il s'avère que l'expérience de ManJer, de l'Émetteur et de leur direction respective n'est ni adéquate ni appropriée à la gestion de l'Émetteur, alors les opérations de l'Émetteur peuvent en être affectées.</p>
D.6 Risques principaux des Metal Securities	<p>La performance passée n'est pas une indication de la performance attendue et la performance en investissement des Currency-Hedged Metal Securities peut être volatile.</p> <p>Les investisseurs du Currency-Hedged Metal Securities peuvent perdre l'intégralité de leur valeur de ce fait.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les marchés des métaux précieux peuvent subir des fluctuations de prix et des interruptions de marché ou une volatilité en raison d'une pénurie de métaux précieux physiques. De tels événements peuvent provoquer une hausse brutale des prix des métaux précieux. Une telle hausse peut aussi mener à des taux à terme et des taux d'emprunt volatils pouvant faire augmenter l'écart entre taux vendeur et acheteur sur toutes les bourses ou sur le marché où les Currency-Hedged Metal Securities sont échangés, reflétant les taux à court terme sur les métal précieux concernés.</li></ul>